

**DELIBERATION DU BUREAU**

**SEANCE DU 14 JANVIER 2016**

**OBJET : Demande de subvention à la Région pour l'inventaire du patrimoine**

Nombre de membres du bureau : 13 représentants 13 voix  
Nombre de membres en exercice : 13 représentants 13 voix  
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 10 représentants 10 voix

**N° : 001/ 2016**

L'an deux mille seize et le quatorze janvier le BUREAU régulièrement convoqué, s'est réuni dans les locaux du SMPPV à Brignoles.

Il examine le point n°5 de l'ordre du jour, visé en objet.

Monsieur Bernard VAILLOT préside.

**ETAIENT PRESENTS :**

***CC Comté de Provence :***

Monsieur Bernard VAILLOT, Président  
Monsieur Michaël LATZ, Vice-Président  
Monsieur Didier BREMOND, membre  
Madame Josette PONS, membre

***CC Provence Verdon :***

Madame Annie CHARRIER, membre  
Monsieur Bernard de BOISGELIN, membre

***CC Val d'Issole :***

Monsieur Gérard FABRE, membre  
Monsieur Jean-Pierre MORIN, membre

***CC Sainte Baume Mont Aurélien :***

Monsieur Franck PERO, membre  
Madame Christine LANFRANCHI DORGAL, membre

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Sous-Préfecture

le :.....1 FEV. 2016.....

Et publication ou notification

le :.....1 FEV. 2016.....



## AVANT PROPOS

Depuis février 2012, le Pays d'art et d'histoire de la Provence Verte mène une action de recensement méthodique du patrimoine matériel des communes du territoire dans le cadre d'un appel à projet « e-service et territoire », en convention avec le Service régional de l'Inventaire PACA. Ce travail, a permis de créer une base de données et un site internet permettant de la consulter. L'inventaire liée à la thématique de travail, « le patrimoine de la République », et qui a permis d'inventorier le patrimoine matériel lié à ce sujet est en cours d'achèvement. A partir de printemps, le service va débiter l'inventaire des chapelles des communes.

Pour mener à bien cette étude, une chargée de mission, travaillant sous la responsabilité de l'Animatrice de l'architecture et du patrimoine, réalise l'inventaire scientifique du patrimoine matériel du territoire, intègre l'ensemble des données dans la base de données créée à cet effet et gère l'interface web permettant sa consultation. Pour cela, elle travaille en étroite collaboration avec le Service de l'Inventaire et du Patrimoine de la Région qui suit les études et travaux.

## CONTENUDE L'ACTION

L'achèvement de la mission présentée précédemment permet la valorisation du travail réalisé depuis deux ans :

- La mise en place d'une exposition itinérante sur le patrimoine étudié,
- La conception de publications pour le grand public,
- L'enrichissement du site internet créé spécifiquement pour ce projet.

En parallèle, le travail de recensement du patrimoine matériel devra s'achever afin de continuer d'enrichir la base de données numérique. La prochaine phase d'inventaire concernera le patrimoine religieux des communes du territoire de la Provence Verte. Il fera l'objet d'une convention cadre avec le Service Régional de l'Inventaire.

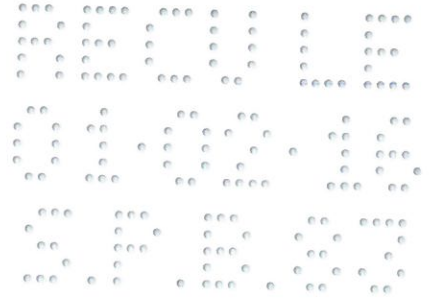
Pour mener à bien ce projet, indispensable à la connaissance et à la protection du patrimoine du territoire, le poste de chargé de mission « Inventaire du patrimoine » au sein du service Pays d'art et d'histoire ainsi que le suivi par la responsable du service sont nécessaires.

Pour cela, une subvention « Recherche en partenariat » est sollicitée auprès du Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Direction de la Culture, Service Inventaire et Patrimoine selon le plan de financement ci-dessous :

RECETTES		DEPENSES	
Poste chargé de mission Inventaire	40 000 €	CONSEIL REGIONAL PACA (50%)	23 000 €
Suivi du projet	5 000 €	SMPPV (50%)	23 000 €
Frais de déplacements	1 000 €		
TOTAL	46 000 €	TOTAL	46 000 €

**Le Bureau**

Où l'exposé  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales  
Vu l'ensemble les pièces du dossier,  
Après en avoir délibéré,



**DECIDE à l'unanimité :**

- De solliciter la demande de subvention au conseil régional pour l'inventaire du patrimoine conformément au plan de financement ci-dessus
- D'autoriser le président à signer tout acte à intervenir se rapportant à cette opération

Fait et délibéré à Brignoles, les jours, mois et an susdits.

Le Président du Bureau

  
Bernard VAIELOT  
Maire de Camps la source